

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 16 h 15, le 26 février 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 12 février 2004

Résolution n° E-2004-11

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 12 février 2004.

Adoptée à l'unanimité

Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

Mandat / Rédaction d'un document de vulgarisation sur la vision stratégique

Résolution n° E-2004-12

D'accepter l'offre de services professionnels de la firme SM5 au montant de 13 000 \$, plus les taxes applicables, pour l'élaboration et la production du document source de consultation dans le cadre de la vision stratégique de développement, le tout suivant l'offre de services professionnels du 18 février 2004 jointe en annexe au présent mémoire pour en faire partie intégrante. La réalisation du travail auprès de la CMQ sera sous la direction et la responsabilité de messieurs Stéphane Michaud et Michel Lemieux.

Référence : Mémoire du 24 février 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-035
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2004-13

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 6 au 20 février 2004 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 52 736,25 \$, plus 13 519,20 \$ pour les salaires versés du 12 au 19 février 2004 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 23 février 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-036
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2004-14

De prendre acte du bordereau d'information en date du 26 février 2004 contenant les points suivants :

1. Indexation de la rémunération des élus / Note du secrétaire-trésorier
2. Planification annuelle 2004

Référence : Bordereau d'information du 26 février 2004
Responsable : Secrétaire-trésorier

Conférence nationale du développement économique et régional

Résolution n° E-2004-15

D'autoriser monsieur Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier, à participer à la Conférence nationale du développement économique et régional qui se tiendra le 10 mars 2004, au Centre des Congrès de Québec et à encourir les dépenses requises à sa participation.

Référence : Fiche d'inscription à la conférence
Certificat du
Trésorier : CT-2004-037
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE